

# Procès-verbal de l'assemblée générale du club des amis des mayens de Conthey

## « Ino u maen »

**29 octobre 2016 à 19h00, à la salle Edelweiss à Erde.**

La séance est ouverte par le président, Charly Evêquoz.

Les membres du comité présents sont :

Christine Denis, secrétaire, André Marcel Germanier (GUS), responsable des routes, Jacques Vérolet, Yann Roulet, Raphaèle Fontannaz, caissière.

La secrétaire devant s'occuper de la projection des informations au beamer, le PV est rédigé par la caissière.

### 1. Accueil

Charly souhaite la bienvenue aux membres présents, et se réjouit de compter une soixantaine de personnes en face de lui. 2006-2016, le club fête ses dix ans d'activité ; le président remercie tous ceux qui ont œuvré à édifier les bases de notre club; il adresse ses remerciements également à tous ceux qui soutiennent le club depuis le début et à tous ceux qui l'ont rejoint. Il mentionne Luc, le premier président, qui, actuellement, participe aux activités du club d'une autre manière puisqu'il se trouve derrière les fourneaux. Et il termine en précisant que l'aventure continue et que toutes les bonnes volontés, toutes les forces vives sont bienvenues au sein du comité.

L'ordre du jour est lu et approuvé.

### 2. Survol du PV de l'AG du 30 octobre 2015

Christine reprend brièvement le P.V. de l'assemblée générale de 2015 qui ne soulève aucune remarque.

### 3. Changements au niveau du comité

Deux nouveaux membres intègrent le comité :

Le premier membre proposé est Ambroise Evêquoz, qui reprend la tâche de responsable des routes, Gus désirant se décharger de cette responsabilité à cause de ses soucis de santé.

Ambroise réside dans les mayens et a déjà rencontré le comité à plusieurs reprises, notamment lors des activités avec les chiens de traîneau.

La deuxième proposition concerne André Michel Moulin, habitant également les mayens, qui fera profiter le club de ses compétences de gestionnaire, notamment au niveau de la gestion du site internet.

Les membres présents accueillent les deux nouveaux membres du comité par des applaudissements chaleureux.

Le président remercie Gus de s'être acquitté avec vigilance d'une responsabilité délicate et ingrate. En effet, en cas de chute de neige, il faut surveiller l'état des routes pour décider à quel moment intervenir, et, par la suite, recevoir les doléances des mécontents.

L'assemblée salue également le travail de Gus par des applaudissements nourris.

Gus continuera tout de même à œuvrer au sein du comité.

## 4. Rapport du comité

### a. Traitement d'un litige

Le comité, par son président, a été entendu par la police suite à une plainte déposée par un résident des mayens, plainte relative à des tags sur le mur de sa cave. Ino u maen (IuM) a réfuté toute responsabilité dans ces déprédations. Par la suite, IuM a écrit aux services techniques demandant si la construction maculée était légale, car il semblait qu'elle empiétait sur le domaine public. Pour IuM, ce mur empêche surtout son mandataire d'ouvrir le dernier tronçon de la route au détriment de membres qui s'acquittent de leurs cotisations et doivent déneiger eux-mêmes.

La réponse communale mentionne que :

*« A la suite de nos contrôles de la part de nos services, il s'avère que le mur érigé n'a jamais fait l'objet d'une demande d'autorisation de construire et empiète sur le domaine public.*

*Conformément à la teneur de l'art. 58bis OC, nous avons transmis à la Commission Cantonale des Constructions, pour suite utile, l'information citée en marge. »*

Nous avons également transmis notre courrier à la Commission Cantonale des Constructions et sommes en attente d'une réponse.

### b. Prévention des avalanches

Une préoccupation constante du comité est la sécurité sur les routes des mayens. A cette fin il a, par le biais d'un courrier, questionné la commune sur l'opportunité d'effectuer des minages préventifs afin d'empêcher une trop grande accumulation de neige en altitude.

Ce courrier adressé aux autorités relevait que :

*« au cours de l'hiver, une éventuelle fermeture de la route des mayens a été formulée à notre mandataire suite à de fortes précipitations et à l'augmentation des risques d'avalanches qu'elles induisent.*

*Au printemps, nous avons constaté que des véhicules 4X4 avaient forcé le mur érigé par nos soins aux Fudjères puis tracé la route qui traverse le couloir d'avalanche.*

*D'autres véhicules ont alors emprunté cette route qui restait potentiellement dangereuse.*

*A cette occasion, certains se sont plaints, sans connaître la situation en altitude, du fait que la commune tardait à ouvrir les routes non déneigées par Ino u maen.*

*Il n'y a plus de doute que cette région est maintenant très fréquentée, que ce soit en hiver ou au printemps. (...) ».*

Poursuivant cette réflexion sur la sécurité dans nos mayens ce courrier se terminait en suggérant d'opérer des minages préventifs pour la région de Conthey, comme cela se pratique ailleurs en Valais.

Yann Roulet guide de montagne, membre du comité, a ensuite fait profiter l'assemblée de son expérience dans le domaine et donne quelques brèves explications sur le thème.

Il présente d'abord les avantages des minages :

- Avalanches moins volumineuses
- Purge régulière du manteau neigeux
- Diminution du risque de fermeture des routes
- Sécurité au printemps renforcée

Yann recense principalement cinq points névralgiques dans la région et enrichit son exposé d'exemples et de photographies.

Il souligne que le fait de purger régulièrement les couloirs réduit les dangers, mais ne les supprime pas et que cette activité est ciblée en fonction des précipitations et effectuée par des professionnels, sous la responsabilité du chef de la sécurité.

Charly remercie Yann pour ses explications intéressantes. L'assemblée l'applaudit.

Gilles Coppey intervient alors exprimant sa préoccupation au niveau des responsabilités. Il lui est répondu qu'Ino u maen émet des propositions dans l'intérêt des ses membres et de toutes les personnes fréquentant la région, mais ne prendra en aucun cas la responsabilité du minage.

L'assemblée est aussi informée que cette demande d'Ino u maen a été mis à l'ordre du jour de la séance de sécurité du 10 novembre, séance à laquelle participeront Charly, Ambroise et Yann pour représenter Ino u maen.

#### c. Demande d'une participation financière

L'année dernière, à la suite des contacts établis avec la commune, cette dernière avait accepté d'entrer en matière sur une aide de nature financière, en se référant à une décision du Conseil du 15 décembre 2006 qui permet au comité de formuler une demande d'aide à la fin de l'hiver.

Nous allons donc contacter nos autorités afin de leur soumettre notre demande concernant une participation aux frais de sécurité, notamment pour l'achat et l'épandage de sel sur les routes les plus exposées.

#### d. Salage des routes

L'hiver dernier, le salage réduit sur la route principale et la route du Pied de Rouet a été testé.

Le sel écologique utilisé n'a pas donné entièrement satisfaction, car son épandage s'est révélé difficile avec la machine utilisée par notre mandataire.

Nous n'avons plus de contact, depuis l'été, avec la société qui cherche à se recapitaliser pour poursuivre son développement.

Différentes solutions sont envisagées et seront discutées avec notre mandataire afin de tenter de rendre l'épandage plus efficace.

#### e. Rapport sur l'ouverture des routes

Gus présente son rapport sur l'ouverture des routes et souligne que, contrairement aux années précédentes, la neige est tombée avec régularité sur nos routes des mayens depuis la fin novembre jusqu'au début avril, en témoignent les frais de déneigement (38'970.-) Il n'a pas toujours été facile d'anticiper et de prévoir à quel moment le mandataire devait agir. Mais, dans l'ensemble, tout s'est bien déroulé, et les remerciements ont compensé les plaintes.

Le responsable de l'ouverture remercie les bénévoles des journées pose et dépose des piquets. Il relève la bonne marche de ces activités et salue son successeur, Ambroise.

La journée « pose des piquets » est programmée au 5 novembre prochain.

La pose de bagues en aluminium à la base des supports est reportée ; un temps de réflexion doit être pris afin d'opter pour une solution optimale.

Des panneaux d'information sur toile ont été posés au début des routes déneigées par Ino u maen.

Charly réitère ses remerciements au responsable de l'ouverture des routes.

Christine enchaîne en remerciant les sponsors des autocollants de la saison 2015-16, Olivier Roh et David Roh et souligne le soutien apporté à notre club par Yann et Judith Roulet, gérants du Gîte des Vergers à Vétroz, qui prendront en charge les autocollants pour la saison prochaine.

f. Refonte du site internet

Charly expose les raisons de la modification du site inoumaen.ch : il doit rajeunir afin d'être compatible avec l'utilisation de smartphones ou tablettes, et doit proposer des informations sur la sécurité des routes accessibles rapidement.

De plus, jusqu'à ce jour, seul le président y avait accès pour gérer les informations.

La refonte du site internet a été confiée à une entreprise contheysanne, ISICS SA, entreprise fondée par André-Michel Moulin.

André-Michel est donc invité à présenter le site ; il montre comment accéder aisément aux données ; la présentation lisible et attractive des informations séduit l'assemblée.

De plus, la maintenance se fera de manière plus aisée qu'auparavant.

5. Présentation des comptes

Raphaèle présente les comptes de l'année 2015-2016. Les cotisations, les frais de fonctionnement restent stables, mais, à cause du déneigement important, l'exercice se termine par un excédent de charges de -9'404.30, ce qui porte la fortune du club au 31.08.2016 à 57'674.15 (solde BCVS).

Les fidèles vérificateurs de compte, Danièle Roh et Christian Dessimoz valident la bonne tenue des comptes et proposent à l'assemblée de les approuver.

Les membres présents les approuvent et en donnent décharge au comité.

6. Présentation des photos de Patrick Güller

Christine présente le fils d'Ueli et Erika. Habitant dans les mayens de Conthey depuis 2008, Patrick a profité de son année sabbatique après sa maturité pour s'adonner à la photo.

Ses couchers et levers de soleil poétiques, ses magnifiques photos nous transportent dans des lieux connus ou étrangers, mais dans tous les cas magiques, envoûtants par leur jeu d'ombre et de lumière, paisibles et solitaires.

Nous ne pouvons que vous conseiller de vous évader en compagnie de Patrick en consultant son lien :

*<https://www.instagram.com/gullerpat/>*

Charly remercie le jeune et talentueux photographe.

Raphaèle poursuit les remerciements en relevant le travail de notre président, de notre secrétaire, de ses collègues du comité, ainsi que des vérificateurs de compte.

De nombreuses personnes ont œuvré pour la réussite du souper ; parmi elles, il faut mentionner :

- Jacques qui a organisé le repas,
- Les Marmitons, qui ont préparé la fondue Bacchus,
- Barbara qui a réuni les lots de la tombola,
- Jacques Vérolet de Vérolet SA à Martigny, Yann Roulet du gîte des Vergers, Martine Adloff du café des Rangs qui ont offert des lots,
- Les musiciens qui ont animé la soirée

Un tout grand merci également à tous les membres qui soutiennent fidèlement notre club.

La soirée se poursuit avec l'apéro. Puis, les participants au souper se régalaient du repas préparé par les Marmitons.

Conthey, le 4 novembre 2016

Raphaèle Fontannaz